



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E23269

VALABLE JUSQU'AU 16/01/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 28 640

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES CEDEX 2001B00225

Siret : 438 300 600 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0024330

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 412967110027

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 412967110027

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : OLIVIER DUFOUR SARL

29 RUE ARISTIDE BRIAND
18160 LIGNIERES

Téléphone : 02 48 60 25 81

Portable : 06 61 66 13 35

Site Internet :

E-mail : olivier.dufour9@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
DUFOUR OLIVIER GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/11/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	17/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	29/07/2021
o Poêle ou insert bois	29/07/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	12/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.